

## Messages clés

Vecteur principal de la croissance économique et de la création d'emplois, le secteur privé a un rôle central à jouer dans le renforcement de l'action visant à réduire la pauvreté et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les gouvernements des pays en développement ont tout intérêt à instaurer un climat des affaires qui permette au secteur privé de prospérer et de remplir son rôle de moteur premier de la croissance.

Il faut d'abord rappeler que le secteur privé n'est pas seulement constitué des entreprises du secteur formel. Individus et ménages, riches ou pauvres, sont aussi des acteurs économiques privés dans la mesure où ils consomment des biens et services, vendent leur travail, cultivent ou produisent des biens et services. Réduire la pauvreté implique de faire davantage pour répondre aux besoins et maximiser l'apport de la multitude d'entreprises, d'exploitations agricoles familiales et de travailleurs indépendants qui exercent une activité informelle dans les pays en développement.

Il est de plus en plus évident que le développement du secteur privé ne peut véritablement bénéficier aux pauvres que dans la mesure où la croissance économique leur offre des possibilités et où ils peuvent s'en saisir. Cela implique un programme d'action plus large et plus complet que le précédent, qui était souvent focalisé essentiellement sur les entreprises considérées comme importantes pour les pauvres, et dont l'expérience a montré qu'il présentait certains inconvénients, créant notamment des distorsions sur le marché ou s'avérant ne pas être viable du fait d'une tendance à « sélectionner des gagnants » ou à s'en remettre au secteur public ou aux donateurs pour assurer les services.

Une Équipe de projet sur le développement du secteur privé mise en place par le CAD de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a formulé à l'intention des donateurs quelques recommandations visant à renforcer l'impact du développement du secteur privé en termes de réduction de la pauvreté. Ces conseils découlent d'un cadre d'analyse sur l'accélération d'une croissance pro-pauvres par le soutien du développement du secteur privé, et de travaux portant sur une série d'aspects importants : i) élimination des obstacles à l'intégration dans l'économie formelle ; ii) mise en œuvre d'une politique de la concurrence ; iii) stimulation de la réactivité de l'offre ; iv) contribution du secteur financier à une croissance pro-pauvres ; v) amélioration de l'accès des femmes au marché ; et vi) instauration d'un dialogue sans exclusive entre le secteur public et le secteur privé.

La contribution effective du secteur privé à une croissance pro-pauvres suppose que soient réunies cinq conditions complémentaires : i) fournir des incitations à l'entrepreneuriat et à l'investissement ; ii) stimuler la productivité par la concurrence et l'innovation ; iii) mettre à profit les liens économiques internationaux par les échanges et l'investissement ; iv) améliorer l'accès aux marchés et leur fonctionnement ; et v) réduire

les facteurs de risque et de vulnérabilité. Cela suppose des politiques et des institutions appropriées, et la mise en place de « règles du jeu » et de mécanismes qui régissent leur conception et leur application.

Les réformes d'ordre stratégique et institutionnel sont donc au cœur de l'action visant à réduire la pauvreté par le développement du secteur privé. Elles sont souvent difficiles et longues à réaliser, car elles mettent en jeu à la fois l'État, le secteur privé et la société civile, et impliquent, pour surmonter les résistances au changement, un délicat dosage entre contestation et négociation. Des mécanismes de dialogue structurés et sans exclusive peuvent faciliter la négociation, puis le suivi par le secteur privé, de la mise en œuvre des réformes. L'élaboration de plans nationaux de développement comportant des stratégies de lutte contre la pauvreté (SLP) donne l'occasion d'institutionnaliser l'implication de différents secteurs de la société dans la définition et la mise en œuvre des priorités. Pour le moment, rares sont les stratégies de lutte contre la pauvreté qui fixent des repères pour le développement du secteur privé ou qui impliquent suffisamment le secteur privé ou la société civile dans la définition des interventions ou le suivi des résultats.

Afin d'accroître l'impact du développement du secteur privé sur la réduction de la pauvreté, il faudrait que les donateurs contribuent à faire évoluer les incitations au secteur privé (rapport risque/rendement), notamment en encourageant le secteur public à instaurer un environnement plus favorable. Il faut pour ce faire, accroître la capacité des pouvoirs publics de tous niveaux à promouvoir une évolution du marché pro-pauvres, à savoir : davantage d'emplois, meilleure rentabilité des biens vendus, baisse des prix des biens et services essentiels et réduction de l'exposition aux risques. Il convient aussi que les donateurs fournissent un appui aux « agents du changement », dans le secteur public comme dans le secteur privé et dans la société civile. Accélérer le développement des marchés dont les pauvres sont tributaires est hautement prioritaire.

Il faudrait que les donateurs reconsidèrent les modalités de leur soutien au développement du secteur privé dans les pays en développement. La politique actuelle ne peut suffire à générer les modes de croissance plus forts et plus inclusifs qui sont indispensables si l'on veut réaliser des avancées importantes et durables dans la lutte contre la pauvreté. Les travaux récents menés au sein du CAD permettent de dégager des messages clés dans trois domaines :

### **Approches générales d'une action en faveur du développement du secteur privé**

- *Encourager l'entrepreneuriat et l'investissement en réduisant les risques et les coûts, notamment en éliminant les barrières à l'intégration dans l'économie formelle.*
- *Déterminer et libérer le potentiel de développement économique dans les secteurs et les régions où se concentrent les populations pauvres.*
- *Adopter des approches axées sur les forces du marché pour s'attaquer aux obstacles au développement des marchés – notamment en aidant à la promotion de marchés concurrentiels et au développement de marchés financiers – et éviter les risques de distorsions en cas de soutien direct aux entreprises.*

## **Approches à préconiser dans le cadre du dialogue avec les pays en développement sur les politiques à suivre**

- *Incorporer des stratégies pour le développement du secteur privé dans les cadres nationaux de développement, tels que plans nationaux de développement et SLP.*
- *Lier et, dans la mesure du possible, fusionner les programmes pour le développement du secteur privé et pour la gouvernance en une stratégie globale et préconiser l'utilisation d'outils d'analyse essentiels, en particulier les outils d'analyse par sexe.*
- *Faciliter, en tant qu'élément clé d'une réforme institutionnelle, un dialogue public-privé structuré, ouvert et efficace, au niveau aussi bien national qu'infranational et local, et entre ces différents niveaux. Envisager les risques et les limiter en échelonnant soigneusement les réformes.*

## **Approches susceptibles d'aider les donateurs à renforcer l'impact sur la réduction de la pauvreté de leurs activités de développement du secteur privé**

- *Faire du développement du secteur privé un élément central des stratégies des donateurs – que ce soit au niveau de l'organisme d'aide, du pays ou de la région.*
- *Améliorer et formaliser des mécanismes efficaces de coordination et d'harmonisation entre donateurs.*
- *Envisager les changements organisationnels nécessaires pour renforcer la coordination interne et développer et intégrer la capacité d'analyse dans des domaines connexes tels que gouvernance, problématique hommes-femmes et environnement.*



## Aperçu général

**P**artout dans le monde, c'est le secteur privé qui est le premier vecteur de croissance et d'emploi. Accroître la dynamique de ce secteur est donc un élément clé des nouvelles stratégies qui visent à réduire la pauvreté dans les pays en développement et à réaliser les OMD. Toutefois, les modalités du soutien qu'apportent les donateurs au développement du secteur privé sont à redéfinir. Telles qu'elles sont, elles ne permettent pas de générer la croissance plus forte et plus large qui s'impose pour réaliser des avancées substantielles et durables dans la lutte contre la pauvreté.

Les gouvernements ont tout intérêt à susciter un climat des affaires qui permette au secteur privé de prospérer. Non seulement les entreprises, mais les individus et les ménages, riches ou pauvres, sont aussi des acteurs économiques lorsqu'ils consomment des biens et des services, vendent leur travail, cultivent ou produisent des biens et services. Pour que, dans les pays en développement, le secteur privé s'élargisse et remplisse son rôle de moteur principal de la croissance, il faut s'efforcer de répondre aux besoins et de maximiser la contribution de la multitude d'entreprises, d'exploitations agricoles familiales et de travailleurs indépendants hommes ou femmes qui exercent une activité informelle.

Ouvrir à tous les acteurs du secteur privé l'accès aux marchés et en améliorer le fonctionnement peut déboucher sur davantage d'emplois, une meilleure rentabilité des produits vendus, un coût plus bas des biens et services essentiels et une réduction du risque. Tout cela influe sur le taux et le modèle de la croissance économique. Pour que cette croissance soit pro-pauvres, il faut qu'elle soit à la fois forte, durable et générale. Institutions<sup>1</sup> et politiques influent sur les effets des marchés et par conséquent déterminent la mesure dans laquelle ils sont favorables aux pauvres. Ce qui est moins évident et qui mérite d'être étudié ultérieurement, c'est la meilleure manière de surmonter les résistances au changement et de réaliser les réformes institutionnelles et stratégiques qui permettront d'aboutir à des résultats plus résolument pro-pauvres.

Il est de plus en plus évident qu'une stratégie pro-pauvres de développement du secteur privé doit mettre l'accent sur la mesure dans laquelle la croissance économique offre aux pauvres des opportunités et celle dans laquelle les pauvres (hommes ou femmes) sont en mesure d'en profiter. Autrement dit, développement économique et développement social vont de pair. Il faut peut-être que les donateurs prêtent plus d'attention qu'ils ne l'ont fait ces dernières années à la croissance et à ses déterminants.

Ce rapport donne des avis sur la manière d'accroître l'impact du développement du secteur privé sur la réduction de la pauvreté. Il reprend le cadre d'analyse précédemment publié sous le titre « Accelerating Pro-Poor Growth through Support for Private Sector Development<sup>2</sup> » et donne des orientations pratiques sur six des nombreux aspects importants

mis en évidence dans ce cadre<sup>3</sup>. Les six aspects qui ont été examinés en détail et sur lesquels des notes sont présentées dans les Chapitres 1 à 6 de ce rapport sont les suivants :

- i) **L'élimination des barrières à l'intégration dans l'économie formelle**, qui fait le bilan de l'expérience concernant les principaux obstacles à l'intégration dans l'économie formelle.
- ii) **La mise en œuvre d'une politique de la concurrence dans les pays en développement**, qui démontre le préjudice que peut causer aux pauvres et aux pays en développement l'insuffisance de la concurrence.
- iii) **L'amélioration de la réactivité de l'offre : services de développement et d'aide financière aux entreprises**, qui envisagent des approches du soutien financier et technique aux entreprises basées sur le marché.
- iv) **La contribution du secteur financier à la croissance pro-pauvres**, qui souligne l'importance d'étendre aux pauvres l'accès aux services financiers.
- v) **Le renforcement de l'accès des femmes aux marchés**, qui envisage l'accès des femmes au marché du travail, au marché financier et à ceux des biens et des services.
- vi) **L'instauration d'un dialogue public-privé incluant les pauvres**, pour étudier cette forme d'interaction structurée qui peut aider à réduire les résistances au changement et permettre des réformes institutionnelles et stratégiques.

La section I de la présente note décrit le rôle du secteur privé dans l'instauration d'une croissance pro-pauvres. La section II présente les six études spécifiques, et la section III les principales implications au niveau de la politique des donateurs.

## Le rôle du développement du secteur privé dans l'instauration d'une croissance pro-pauvres

### **Accélérer le développement du secteur privé dans un sens pro-pauvres**

Sur un plan général, la croissance exige le maintien d'une stabilité macroéconomique grâce à un déficit budgétaire et une inflation faibles et à un système monétaire stable et transparent, avec des taux de change compétitifs. Elle exige aussi une situation de paix et de stabilité politique et sociale, car la guerre, les conflits sociaux et la criminalité empêchent la plupart des acteurs du secteur privé d'exploiter leur potentiel et de contribuer efficacement à la croissance. Une main-d'œuvre instruite et en bonne santé est aussi un facteur positif pour la croissance, mais dans bien des pays en développement le VIH/sida et d'autres pandémies freinent le développement des capacités humaines.

Plus spécifiquement, pour que le secteur privé génère une croissance pro-pauvres, il faut que soient réunies un certain nombre de conditions qui permettent à tous les acteurs privés, y compris les pauvres, de participer à la croissance et d'en tirer profit. Ces cinq conditions, dont l'existence dépend des politiques et institutions, sont les suivantes :

- i) **Favoriser l'entrepreneuriat et l'investissement.** L'entrepreneuriat et l'investissement contribuent à la croissance en augmentant la capacité productive de l'économie, en créant des emplois et en apportant des technologies. Les taux de création d'entreprises et d'investissement sont fonction des risques et des coûts. Les risques sont plus faibles lorsque la politique économique est définie et appliquée de manière transparente, les droits de propriété sûrs et transférables, et les contrats mis en application. Les coûts diminuent lorsque la création, le fonctionnement et la fermeture d'une entreprise impliquent peu de formalités administratives et peu de coûts, que la corruption est faible et que les acteurs du secteur privé peuvent accéder aux services financiers et à une

infrastructure abordable. Les risques élevés pèsent particulièrement sur les entrepreneurs pauvres, qui ne peuvent pas facilement changer de secteur ou déménager, et qui n'ont guère d'épargne ou de patrimoine pour assurer leurs arrières. D'autre part, les coûts élevés qu'implique l'entreprise peuvent les pousser à retourner dans l'économie informelle. Or, les risques et les coûts de l'entreprise dépendent de la façon dont fonctionnent, sur le plan formel et informel, les mécanismes censés réguler le marché, en faciliter l'accès et le promouvoir. C'est pourquoi l'accès de tous les acteurs du secteur privé à des marchés des capitaux, du travail et des ressources naturelles qui fonctionnent correctement peut être amélioré par des réformes institutionnelles et stratégiques.

- ii) **Stimuler la productivité par la concurrence et l'innovation.** Lorsqu'elles sont compétitives, les entreprises trouvent de meilleures méthodes pour produire et distribuer des biens et services, elles innovent et chassent du marché les entreprises peu productives de façon que les ressources soient affectées à des usages plus productifs. La concurrence profite à la fois aux agriculteurs, aux chefs d'entreprise et aux consommateurs, riches ou pauvres, en abaissant les prix, en améliorant la qualité et le choix des intrants et des produits, et, de façon plus indirecte, la productivité, les investissements et le niveau de vie. Une politique et une législation de la concurrence clairement définies peuvent contribuer à restreindre les pratiques non concurrentielles, y compris dans les secteurs qui intéressent les pauvres directement ou indirectement (notamment transports, commerce de gros et de détail et services d'infrastructure). L'accès aux connaissances en matière de technologie et de techniques et pratiques de gestion favorise l'innovation. Les réseaux ou regroupements d'entreprises, souvent facilités par les organisations professionnelles, permettent la diffusion de ces connaissances et technologies, et par conséquent la spécialisation et la flexibilité, une meilleure productivité de tous les acteurs du secteur privé et un meilleur retour sur investissement. Cependant, les pauvres peuvent ne pas avoir accès à ce genre de réseau. Des réformes qui ouvrent l'accès aux organisations professionnelles et aux regroupements d'entreprises, en particulier pour les entreprises et les travailleurs du secteur informel, permettront aux pauvres, hommes ou femmes, d'accéder plus facilement aux connaissances et aux technologies susceptibles d'accroître leur productivité.
- iii) **Tirer parti de l'interdépendance de l'économie mondiale.** Le commerce international aide les économies à se concentrer sur leurs avantages comparatifs et accroît la concurrence pour les entreprises locales. Une plus forte intégration du commerce peut aussi stimuler l'investissement direct étranger (IDE), ce qui augmente la capacité productive mais tend aussi à générer des avantages grâce aux transferts de connaissances et de compétences. Une extension des services d'infrastructure sera peut-être nécessaire afin d'améliorer le climat d'investissement et de mieux tirer parti des liens internationaux. Un renforcement des liens entre les entreprises multinationales et locales permet d'améliorer la productivité et, dans les secteurs qui les concernent, d'accélérer une croissance pro-pauvres. En même temps, un renforcement de l'intégration internationale entraîne des risques pour les pauvres, car il peut aussi provoquer une contraction des secteurs traditionnels dans lesquels ils exercent leur activité. Il est donc indispensable d'évaluer et de réduire l'impact que les politiques commerciales risquent d'avoir sur les pauvres, les priorités et la chronologie du changement étant à déterminer en fonction du contexte local. Si l'échelonnement en est étudié de façon à créer des opportunités pour les pauvres et à permettre l'accès à des formations et à des moyens financiers ou autres, les réformes institutionnelles et

stratégiques peuvent les aider à diversifier leurs activités, à se convertir à des activités rémunératrices nouvelles ou à aller s'installer ailleurs. Des filets de sécurité peuvent néanmoins être indispensables pour ceux qui risquent d'être victimes de ce renforcement des liaisons internationales.

- iv) **Améliorer l'accès aux marchés et leur fonctionnement.** Le mécanisme essentiel par lequel les pauvres peuvent participer à la croissance et en bénéficier, sont les marchés des ressources productives et des biens et services dont ils dépendent le plus pour leur existence et leurs besoins. Or, dans beaucoup de pays en développement, les marchés fonctionnent très mal et les pauvres n'ont pas les mêmes possibilités d'y accéder, ni les mêmes conditions d'accès que le reste du secteur privé. Les femmes notamment peuvent se heurter à des difficultés particulières. Les réformes stratégiques et institutionnelles jouent un rôle clé pour améliorer les conditions d'accès des pauvres aux marchés. Ainsi, par exemple, l'intégration de leur activité dans le secteur formel peut y générer de nouveaux emplois et en même temps améliorer leur position dans la chaîne de valeur. Un système bancaire compétitif, offrant un accès élargi au crédit privé à des conditions plus adaptées aux besoins des pauvres, peut aider ceux-ci à entreprendre des activités à plus forte valeur ajoutée. Les investissements privés dans les services et infrastructures de base, y compris par des partenariats public/privé, peuvent aider à développer des marchés intégrés. Encourager l'application de normes techniques, assurer la diffusion d'informations techniques et commerciales et fournir des services de vulgarisation dans le cadre de stratégies basées sur le marché devrait permettre aux pauvres une meilleure rentabilité de leur activité.
- v) **Réduire les facteurs de risque et de vulnérabilité.** Les pauvres sont particulièrement vulnérables aux chocs, qu'ils soient provoqués par l'activité humaine ou qu'il s'agisse de catastrophes naturelles. Les crises peuvent les obliger à consommer ou à vendre, en même temps que les autres, leur bétail et autres biens. Mais l'épuisement de leurs biens, conjugué aux handicaps liés au sexe, à l'origine ethnique, au VIH/sida, à la vieillesse ou à la maladie, peut les enfermer dans des « trappes à pauvreté » dont ils risquent de ne pas pouvoir sortir. En l'absence de régimes d'assurance privés et de filets de protection publics, leur vulnérabilité les conduit à adopter des stratégies de retrait face au risque. Ces stratégies sont tout à fait compréhensibles dans une perspective de survie, mais elles peuvent empêcher les intéressés de profiter des opportunités qu'offre la croissance. Les pauvres ont évidemment peu de chances de figurer parmi les priorités du secteur des assurances dans les pays en développement. Cela dit, les marchés de l'assurance contre des risques comme la sécheresse ou la perte de cheptel sont très sous-développés, ce qui freine la croissance pro-pauvres. De même, un meilleur accès aux instruments d'épargne pourrait leur permettre de se constituer une réserve en cas d'adversité mais aussi d'améliorer leurs revenus en leur permettant d'amortir certains risques.

### **Réformer les institutions et les politiques pour un changement pro-pauvres**

Politiques et institutions résultent des interactions entre l'État, le secteur privé et la société civile. Ainsi, l'État exerce son influence sur l'économie politique de la croissance : qui obtient quoi, et comment. Le secteur privé lui, va s'intéresser aux facilités que peuvent lui offrir les institutions, à savoir les incitations à la création d'entreprises et à l'investissement. Pour de nombreuses organisations de la société civile, la préoccupation dominante, ce sont les effets sociaux et économiques de la croissance. Les institutions et



les politiques se construisent à partir des compromis consentis par les diverses parties, en fonction du poids qu'elles représentent. Le statu quo reflète donc le consensus en vigueur.

Réformer les institutions et les politiques peut impliquer un parcours long et difficile et nécessiter, pour pouvoir surmonter les résistances au changement, un délicat dosage entre contestation et négociation. Un dialogue structuré et sans exclusive entre les secteurs public et privé peut faciliter cette contestation et encourager un suivi par le secteur privé, permettant ainsi d'assurer l'application des décisions, et leur modification si le besoin s'en fait sentir. L'amélioration que peuvent apporter les réformes des institutions et des politiques aux conditions d'un développement du secteur privé pro-pauvres dépend de trois facteurs :

- L'efficacité des organismes représentatifs, aussi bien privés que publics et la perception aux différents niveaux (national, infranational et local) des problèmes pratiques et concrets qui font obstacle à un développement pro-pauvres du secteur privé.
- L'aptitude à faire remonter ces questions jusqu'au niveau décisionnaire approprié des structures privées et publiques.
- La traduction de ces questions en politiques, plans et stratégies propres à les résoudre.

Les SLP constituent un cadre qui permet d'institutionnaliser le partenariat entre différents secteurs de la société et de suivre la mise en œuvre des priorités fixées. Toutefois, ces stratégies ne comportent pas toujours d'indicateurs du développement du secteur privé et elles n'impliquent pas suffisamment le secteur privé ou la société civile dans le suivi des résultats. L'implication des différents acteurs devrait, dans la mesure du possible, permettre la prise en compte des bénéficiaires, pauvres compris, dans la définition des orientations, enclenchant ainsi un processus d'amélioration des institutions et des politiques.

### ***L'action des donateurs pour un développement pro-pauvres du secteur privé***

Le nouveau programme d'action pour un développement pro-pauvres du secteur privé est plus large et plus intégré que le précédent, qui se focalisait souvent sur l'aide aux entreprises du secteur privé jugées importantes pour assurer la subsistance des pauvres, en particulier les petites entreprises et les entreprises agricoles. L'expérience montre que ce type d'action présente certains inconvénients qui peuvent se traduire par une distorsion des marchés ou une insuffisance de viabilité dans la mesure où l'on cherche à « sélectionner les gagnants » ou que l'on fait appel aux organismes du secteur public ou aux donateurs pour assurer des services.

Pour accroître l'impact du développement du secteur privé en termes de réduction de la pauvreté, il faut que les donateurs aident à faire évoluer le système de façon à modifier les facteurs d'incitation du secteur privé (rapport risque/rendement), en encourageant notamment le secteur public à créer un environnement plus favorable. Il s'agit pour cela d'accroître la capacité des pouvoirs publics, à tous les niveaux, de promouvoir un fonctionnement du marché qui soit pro-pauvres, et d'encourager les « agents du changement », qu'ils appartiennent au secteur public ou privé ou à la société civile. Changer le système implique probablement un ensemble de modifications institutionnelles et de politiques destinées à accélérer le développement des marchés dont les pauvres ont besoin pour améliorer leurs moyens d'existence.

Il importe que les donateurs considèrent le développement du secteur privé comme un élément majeur, sinon central, de l'aide qu'ils fournissent aux pays. Il faudra peut-être pour cela que les organismes de développement réalignent leurs stratégies, apportent des changements à leur organisation et s'assurent que leurs systèmes internes d'incitation et

d'évaluation ne défavorisent pas les agents chargés d'interventions programmatiques à long terme et éventuellement à haut risque, mais à impact potentiel élevé. Comme dans d'autres domaines, il importe aussi que les donateurs coordonnent leurs actions afin de favoriser les complémentarités et d'accroître l'impact global de leurs interventions.

### Principaux messages qui se dégagent des Notes relatives aux aspects clés

Afin de pouvoir fournir aux donateurs des indications plus spécifiques sur la manière d'accroître l'impact du développement du secteur privé sur la pauvreté, le Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté s'est plus particulièrement penché sur six questions : i) l'élimination des obstacles à l'intégration dans le secteur formel; ii) la mise en œuvre d'une politique de la concurrence; iii) l'accroissement de l'offre; iv) l'amélioration de la contribution du secteur financier à une croissance pro-pauvres; v) l'amélioration de l'accès des femmes au marché; et vi) l'instauration d'un dialogue public/privé sans exclusive. Ce sont là des questions qui nécessitaient une réflexion plus approfondie, et où des conseils peuvent aider les donateurs à améliorer l'impact sur la pauvreté. Le but de ces travaux est d'indiquer quelques orientations dans ces domaines stratégiques, plutôt que d'essayer de présenter des solutions globales.

Cette section présente chacune des Notes en montrant la pertinence pour une croissance pro-pauvres, en exposant quelques-uns des problèmes, débats et controverses en cause et en suggérant la manière dont les donateurs peuvent intervenir.

#### **Élimination des obstacles à l'intégration dans l'économie formelle**

L'économie informelle représente une part importante des économies de nombreux pays en développement et fournit un emploi et un revenu à beaucoup de ménages pauvres, y compris ceux qui ont perdu leur emploi dans l'économie formelle ou n'ont pas pu en trouver. Elle englobe une forte proportion de femmes et de catégories défavorisées. Mais les activités informelles ne sont pas une solution à long terme pour réduire la pauvreté. En revanche, le développement du secteur privé formel peut créer des emplois plus stables et générer une croissance et un bien-être durables. Les entreprises et les emplois de ce secteur présentent des avantages : des emplois mieux rémunérés et de meilleure qualité, une plus grande confiance des investisseurs, une assiette fiscale plus large, une réduction de l'économie liquide (avec l'augmentation des ressources acheminées par le secteur financier formel) et un contrat social plus solide entre le citoyen et l'État.

L'hétérogénéité de l'économie informelle et la diversité des priorités des donateurs se sont traduites par des différences d'optiques quant à la manière d'aborder l'économie informelle, et posent deux dilemmes : i) comment améliorer les moyens d'existence dans l'économie informelle tout en encourageant une plus grande intégration dans l'économie formelle; et ii) comment améliorer les conditions d'emploi des travailleurs de l'économie informelle tout en accroissant la compétitivité du secteur privé local.

En soutenant les initiatives visant à réduire les obstacles qui s'opposent dans un certain nombre de domaines à l'intégration dans l'économie formelle, les donateurs peuvent aider les entreprises informelles à évoluer progressivement vers cette intégration. Ces obstacles sont les suivants : contraintes réglementaires et administratives, droits et obligations financières, corruption dans les administrations, attitudes socioculturelles, absence des services essentiels aux entreprises, et criminalité. Il est indispensable d'instaurer un dialogue avec les participants de l'économie informelle pour aider les gouvernements à prendre conscience des contraintes particulières auxquelles ils sont

confrontés et des raisons de leurs réticences à intégrer le secteur formel. On connaît assez bien les obstacles qui entravent la croissance du secteur privé, mais peu d'études ont été faites sur les raisons de la non-intégration dans l'économie formelle.

### ***Mettre en œuvre une politique de la concurrence dans les pays en développement***

La concurrence n'est pas seulement plus efficace pour la production et la distribution des biens et services et la répartition des ressources, elle est aussi essentielle pour un fonctionnement des marchés plus ouvert aux pauvres. Sur des marchés concurrentiels, en effet, ceux-ci auront plus de chances de trouver du travail ou d'entreprendre une activité propre. De plus, l'impact sur les pays en développement d'une absence de concurrence peut être important. Ainsi, les études<sup>4</sup> montrent qu'en 1997, 16 cartels internationaux ont surfacturé aux pays en développement un montant situé entre 16 et 32 milliards USD, et qu'après la dissolution des cartels, les prix ont baissé de 20 à 40 %.

Une politique et une législation de la concurrence peuvent sembler un luxe pour des pays en développement qui manquent de moyens financiers et de main-d'œuvre qualifiée, mais les gains potentiels peuvent être énormes. Pour les petits pays membres de groupements régionaux, une politique régionale de la concurrence pourrait renforcer l'impact de la législation nationale. Par ailleurs, il n'y a pas nécessairement conflit entre une nouvelle législation de la concurrence et une politique industrielle existante. Bien conçues, les politiques industrielles et de la concurrence peuvent et doivent être complémentaires. Cela dit, il serait intéressant de disposer d'une étude empirique complémentaire sur les effets d'une intensification de la concurrence; cela pourrait aider à déterminer la séquence des réformes propres à promouvoir davantage de concurrence.

Les donateurs peuvent aider les pays en développement à mettre en place des régimes de la concurrence adaptés, en axant l'assistance technique et le renforcement des capacités sur l'élaboration d'une véritable politique de la concurrence et sur le renforcement des institutions chargées de faire appliquer la loi en la matière. La concurrence doit être généralisée à tous les secteurs, de manière à répandre une culture de la concurrence. Il conviendrait, en outre, pour orienter l'action future, d'encourager des recherches empiriques sur l'impact de la politique et du droit de la concurrence dans les pays en développement.

### ***Promouvoir la réactivité de l'offre : services de développement des entreprises et assistance financière***

Améliorer l'environnement des affaires dans les pays en développement ne suffira pas à susciter de façon durable une croissance pro-pauvres; cette action doit être complétée par des interventions visant à promouvoir la réactivité de l'offre. Le manque d'accès aux divers types de services est un obstacle majeur au développement des entreprises, et il importe d'améliorer leur accès à des services de développement de l'entreprise si l'on veut promouvoir la création de revenu et d'emplois pour les pauvres. Il en va de même des services financiers, et l'approfondissement des marchés est un volet important de beaucoup de programmes qui visent à promouvoir une croissance pro-pauvres.

Le principal problème pour les donateurs est de trouver le bon équilibre entre fournir des biens et services subventionnés, voire gratuits, qui permettent d'obtenir des résultats à court terme, et soutenir des stratégies à plus long terme qui se posent davantage sur le marché. Si les donateurs s'accordent aujourd'hui sur la nécessité de s'orienter vers des dispositifs qui fassent plus de place aux mécanismes du marché, les avis divergent sur la

manière d'y parvenir. Chacun reconnaît que les approches basées sur le marché ont leurs limitations, mais il existe quelques différences d'opinion quant aux critères à appliquer pour diagnostiquer les défaillances des marchés et les mesures à prendre pour y remédier.

Pour éviter de provoquer des distorsions sur les marchés, il faut que les donateurs respectent les critères suivants dans le soutien aux entreprises : se concentrer sur les causes des problèmes, promouvoir des règles du jeu équitables, éviter ou réduire au minimum les subventions (qui doivent s'adresser aux utilisateurs finals), se conformer aux principes d'une gestion axée sur les résultats et avoir clairement défini une stratégie de retrait. Il peut y avoir des cas où les stratégies de développement du marché ne sont pas applicables dans l'immédiat – en particulier après des conflits ou des catastrophes naturelles – mais les donateurs doivent néanmoins prévoir de s'orienter progressivement vers une stratégie de ce type pour reconstruire un environnement institutionnel favorable au secteur privé.

### ***La contribution du secteur financier à une croissance pro-pauvres***

Le secteur financier peut contribuer directement à la réduction de la pauvreté, et ceci de deux manières. Premièrement, s'il est bien développé, il peut donner aux pauvres accès à un plus large éventail de services financiers (instruments de paiement, d'épargne, de crédit et d'assurance). Deuxièmement, s'il est solide, il rassure les investisseurs privés et leur donne des possibilités d'investir dans la mise en place de services de base pour les pauvres. À cela s'ajoutent des avantages indirects, tels que maintien de la stabilité économique, sécurité des transactions financières, mobilisation de l'épargne extérieure et intérieure et répartition plus efficiente du capital.

Deux grandes stratégies ont été adoptées par les donateurs pour développer des marchés financiers solides. Certains ont privilégié des actions portant sur l'environnement et les institutions propres à favoriser le développement du secteur financier. D'autres considèrent que l'on ne peut écarter des interventions directes, à condition de prendre des précautions pour éviter des distorsions sur les marchés, et ont également patronné des interventions directes en fournissant des lignes de crédit aux banques et institutions de microcrédit, ou en finançant des systèmes de garantie.

Dans le cadre des stratégies de développement du secteur financier, les donateurs doivent encourager et aider les gouvernements des pays en développement à recueillir des données sur l'accès aux services financiers, améliorer les capacités des autorités de contrôle et de régulation, renforcer les intermédiaires financiers, soutenir une mobilisation prudente de l'épargne intérieure et extérieure (les envois de fonds des expatriés), combler l'écart qui sépare les banques et les institutions de microcrédit et intégrer les questions relatives au secteur financier dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté.

### ***Améliorer l'accès des femmes aux marchés***

Les femmes sont victimes d'exclusions et d'inégalités, qui résultent pour la plupart de préjugés, de normes sociales, d'interdits et d'une division du travail entre les sexes. De ce fait, on investit moins dans leur formation et elles n'ont qu'un accès limité aux marchés du travail, des capitaux, des biens et des services, ce qui compromet le succès des efforts déployés par ailleurs pour faire mieux profiter les plus pauvres des bienfaits de la croissance.

L'approche fondée sur les droits consiste à ouvrir aux femmes l'accès aux ressources et aux intrants qui leur permettront de pénétrer sur le marché, d'améliorer leur productivité ou de développer leur activité (exemple : le microcrédit). L'approche fondée sur les capacités consiste à fournir des ressources et des services qui rendent les femmes

mieux à même de déployer les ressources dont elles disposent ou de pénétrer sur de nouveaux marchés (exemple : les projets de formation et de perfectionnement). Il faut que les donateurs aident leurs partenaires à définir et mettre en œuvre leurs interventions selon des approches et une séquences qui soient adaptées à la situation propre à chaque pays; celle-ci demande dans chaque cas à être analysée et prise en compte.

Sur le plan des politiques, les donateurs doivent favoriser l'instauration d'un environnement propice en appuyant des mesures propres à éliminer, voire réduire les obstacles structurels à la participation des femmes au marché. La mise au point des interventions visant à développer le secteur privé doit donc faire appel à des outils permettant d'analyser les sexo-spécificités, de façon à bien prendre en compte le rôle des femmes en tant que consommateurs, travailleurs, chefs d'entreprise et acteurs sociaux.

### **Instaurer un dialogue public-privé incluant les pauvres**

Le dialogue public-privé permet aux différents acteurs de déterminer ensemble quelles politiques et quelles réformes institutionnelles pourront favoriser le développement du secteur privé. Un dispositif bien structuré de dialogue entre le secteur public et secteur privé peut permettre aux besoins et aux préoccupations des pauvres de s'exprimer et aux problèmes locaux de remonter plus haut dans le processus d'élaboration des politiques, notamment des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

Le dialogue public-privé peut contribuer efficacement au développement du secteur privé s'il englobe des organisations du secteur privé structurées, capables et responsables, et des participants déterminés, en mesure de contribuer efficacement au processus. La présence d'une tierce partie neutre peut faciliter les choses.

Des efforts particuliers doivent être consacrés à aider les entrepreneurs pauvres à participer au processus de dialogue et à y défendre leurs intérêts. Les donateurs peuvent appuyer la création et le renforcement, aux niveaux national, infranational et local, d'organisations du secteur privé qui représentent les intérêts des petites et micro-entreprises ainsi que des entreprises et des travailleurs du secteur informel. Ils doivent toutefois se garder de plaquer sur le dialogue leurs propres priorités ou de créer des situations où les acteurs en présence répondent davantage aux priorités des donateurs qu'à celles de leurs propres mandants.

## **Conséquences pour l'action des donateurs**

S'ils veulent accroître le rôle du développement du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté, les donateurs peuvent intégrer dans leur dialogue avec les pays partenaires un certain nombre d'objectifs, en définissant des priorités et en déterminant la séquence qui s'impose en fonction de l'analyse du contexte local. Ils peuvent aussi reconsidérer leurs structures et méthodes propres afin de voir s'il y a lieu d'y apporter des aménagements pour mieux renforcer l'impact, en termes de réduction de la pauvreté, de leur action pour le développement du secteur privé.

Du cadre d'analyse et des notes spécifiques se dégagent un certain nombre de recommandations que les donateurs souhaiteront peut-être prendre en compte. L'expérience montre quelques pistes qui permettent d'obtenir en développant le secteur privé des résultats plus durables et plus franchement pro-pauvres :

- i) **Encourager l'entrepreneuriat et l'investissement en réduisant le risque et les coûts de l'entreprise.** Des barrières peu élevées à l'entrée et à la sortie, des règles de change

prévisibles, des droits de propriété sûrs et transférables, des contrats exécutoires et un degré moins élevé de corruption sont les conditions nécessaires pour que l'entrepreneuriat et l'investissement puissent produire des résultats meilleurs et plus favorables aux pauvres.

- ii) **Détecter et libérer le potentiel de développement économique dans les secteurs et les régions où se concentrent les populations pauvres.** Trop souvent, l'investissement fait défaut dans des régions et des secteurs trop facilement considérés comme marginaux ou à faible potentiel, en raison peut-être de l'insuffisance des infrastructures ou de l'absence d'innovations permettant une exploitation plus rentable et plus durable des ressources. Focaliser l'attention sur ce potentiel permettra d'accroître les retombées pro-pauvres des réformes institutionnelles et stratégiques générales et, par conséquent, d'améliorer leurs perspectives de sortir de la pauvreté, en trouvant notamment de nouvelles opportunités, soit totalement extérieures, soit seulement en partie liées à un secteur ou à une région.
- iii) **Éliminer les obstacles à l'intégration dans l'économie formelle.** Le développement du secteur privé formel est plus apte à générer une croissance pro-pauvres et durable, les entreprises de ce secteur ayant un meilleur accès aux ressources qui leur permettront de se développer.
- iv) **Préconiser l'adoption d'approches basées sur le marché pour surmonter les obstacles au développement des marchés et éviter les risques qu'implique un soutien direct aux entreprises. Dans la mise en place des services aux entreprises et des services financiers destinés à augmenter les capacités économiques des pauvres, privilégier les chaînes de valeur et les regroupements.** Le renforcement des capacités doit se faire de manière à aider les pauvres à s'aider eux-mêmes, faciliter le développement de marchés des services aux entreprises et du crédit commercial et privilégier les chaînes de valeur qui offrent des opportunités aux pauvres, hommes ou femmes. Les stratégies sectorielles et l'aide visant à renforcer le pouvoir d'influence des pauvres dans les chaînes de valeur et les regroupements doivent permettre de faire face aux problèmes et aux contraintes au niveau macro, méso et micro, et ainsi de faire évoluer le système.
- v) **Promouvoir la concurrence au profit des consommateurs pauvres, grâce à une législation et à une politique de la concurrence clairement définies.** Une culture de la concurrence, surtout si elle s'adosse à une législation et à une politique appropriées, facilitera le bon fonctionnement des marchés et aidera à y intégrer les pauvres et à mieux attirer l'IDE. La concurrence permettra aussi d'abaisser les coûts des entreprises en empêchant les pratiques anticoncurrentielles.
- vi) **Renforcer le fonctionnement des marchés des ressources naturelles en améliorant les cadres législatif, réglementaire et administratif.** La sécurité et la transférabilité des droits fonciers en zone rurale et urbaine et un accès plus large aux autres ressources naturelles (forêt, pêche maritime et continentale), une plus grande transparence des plans fonciers et des procédures faciles et peu coûteuses d'enregistrement des titres de propriété permettront de stimuler l'entrepreneuriat et l'investissement et d'élargir l'accès aux marchés des capitaux tout en réduisant le risque et la vulnérabilité.
- vii) **Encourager l'approfondissement et la compétitivité des marchés financiers afin de soutenir le développement du secteur privé, renforcer la productivité des autres facteurs de production et atténuer le risque et la vulnérabilité des pauvres aux chocs.** L'accès à des capitaux et à des instruments financiers diversifiés est indispensable si

L'on veut favoriser l'entrepreneuriat et l'investissement, accroître la productivité, profiter de la libéralisation des échanges et de l'IDE et réduire le risque et la vulnérabilité des pauvres. L'intégration des institutions de microcrédit dans le système bancaire général, l'assurance en cas de catastrophe ou de choc, de nouveaux instruments d'épargne et des mécanismes de financement souples permettent de mieux atténuer les risques pour les pauvres, d'améliorer leur accès aux capitaux et d'accroître les ressources disponibles pour de nouvelles intermédiations financières.

- viii) **Préconiser l'utilisation dans les programmes de développement des instruments d'analyse des sexo-spécificités.** Négliger la question de l'accès des femmes au marché ne peut que nuire à l'efficacité des politiques qui visent à promouvoir une croissance pro-pauvres. Une analyse par sexe de la chaîne de valeur, en permettant de détecter les possibilités d'accroître la participation des femmes au marché, peut aider à mobiliser leur potentiel de contribution à des résultats véritablement pro-pauvres.
- ix) **Encourager la fourniture privée d'infrastructures et de services de base aux pauvres au travers de partenariats public/privé.** Cela peut se faire en renforçant la capacité des pays en développement à mettre en place les cadres législatif, réglementaire et administratif nécessaires à l'instauration et au bon fonctionnement de partenariats public/privé aux niveaux national et local.

Dans le dialogue avec les gouvernements des pays en développement, il est important d'envisager quelques pistes complémentaires :

- i) **Intégrer les stratégies de développement du secteur privé pour une croissance pro-pauvres dans les cadres nationaux de développement, tels que plans de développement et SLP.** Faute de réductions substantielles de la pauvreté de revenu, les gouvernements risquent fort d'éprouver des difficultés à mettre en œuvre des stratégies viables d'amélioration de la situation des pauvres sur les plans humain, politique et socioculturel et sur celui des risques et de la vulnérabilité.
- ii) **Lier et, dans la mesure du possible, fusionner en une stratégie globale, les programmes de développement du secteur privé et les programmes de gouvernance,** car développement du secteur privé, réformes de la gouvernance et améliorations administratives vont de pair. Une approche plus globale permettra d'instaurer une confiance mutuelle et de réduire le fossé culturel entre secteurs public et privé. Elle permettra aussi une utilisation plus efficiente des ressources par le gouvernement, les donateurs et les autres acteurs concernés.
- iii) **Faciliter un dialogue public-privé structuré, ouvert et efficace, élément clé d'une bonne réforme institutionnelle, l'organiser aux niveaux national, infranational et local, ainsi qu'entre ces différents niveaux, et échelonner les réformes.** L'économie politique des processus de réforme suppose un dialogue ouvert et de qualité entre les parties prenantes et la constitution de structures de base. À ce jour, ni les initiatives de lutte contre la pauvreté, ni les stratégies de développement du secteur privé n'ont suffisamment pris en compte les pauvres en tant que composante du secteur privé. Si un dialogue structuré et ouvert ne s'instaure pas à chaque niveau et entre les différents niveaux, les conditions qui permettraient une croissance pro-pauvres risquent de ne pas être suffisamment prises en compte dans les programmes relatifs au développement du secteur privé et à la gouvernance. Pour aider à réduire la vulnérabilité et réaliser des ententes autour de la réforme, il importe d'organiser le processus par étapes.

- iv) **Renforcer les capacités des groupes intéressés à s'organiser, à analyser les principales contraintes, à participer au dialogue sur les politiques à suivre et au suivi des résultats et à proposer et négocier une évolution du système.** Ni le secteur public ni le secteur privé ne possède une capacité suffisante pour analyser les problèmes et les contraintes et définir les réponses qui permettront de promouvoir une croissance pro-pauvres. Il est indispensable de renforcer les capacités du secteur public, notamment au niveau local, car les obstacles à l'instauration d'un environnement propice peuvent aussi nécessiter l'intervention des pouvoirs publics locaux. Les gouvernements doivent consacrer les crédits d'équipement et de fonctionnement nécessaires à la mise sur pied des systèmes administratifs et à la formation des fonctionnaires aux niveaux national, infranational et local. Les organisations représentatives du secteur privé ont aussi besoin de renforcer leurs capacités d'argumentation bien documentée et de suivi des résultats.

Pour améliorer leurs stratégies et renforcer l'impact sur la pauvreté de leur action pour le développement du secteur privé, les donateurs pourraient :

- i) **Mettre le développement du secteur privé au cœur de leurs stratégies par pays**, en intégrant dans un même cadre réforme économique et réforme de la gouvernance, soutien au développement du secteur privé et des moyens d'existence de ses acteurs, et interventions sur le risque et la vulnérabilité.
- ii) **Adopter une approche programmatique**, tout en gardant une souplesse suffisante pour permettre des interventions innovantes et expérimentales; prévoir une stratégie de retrait qui permette l'appropriation des processus au cœur même des entités du secteur public et du secteur privé.
- iii) **Considérer les avantages d'interventions à plus long terme**, compte tenu du temps que prend la mise en place des réformes institutionnelles et stratégiques.
- iv) **Perfectionner et formaliser les mécanismes de coordination et d'harmonisation entre les donateurs**, afin d'empêcher les doubles emplois, les omissions et les contradictions entre programmes. Regrouper et partager les enseignements de l'expérience et les meilleures pratiques et participer à la mise en place d'outils communs.
- v) **Envisager des changements organisationnels** afin de faciliter, au sein des organismes de développement, la coordination entre départements géographiques et sectoriels. Renforcer la capacité d'analyse dans des domaines comme la gouvernance, la problématique homme-femme et l'environnement.

## Notes

1. Les institutions se définissent comme les règles du jeu et le mode de gouvernance. Elle comportent des normes et valeurs sociales, des règles et des processus informels de communication et sont dans une large mesure déterminées par de multiples facteurs historiques et sociétaux.
2. Le rapport « Accelerating Pro-Poor Growth through Support for Private Sector Development » est disponible en anglais sur Internet à l'adresse : [www.oecd.org/dataoecd/53/21/34055384.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/53/21/34055384.pdf).
3. On trouve aussi dans d'autres sources des orientations relatives à quelques autres aspects importants. Ainsi, pour les services de développement des entreprises, voir le « Blue Book » publié par le Comité des organismes bailleurs de fonds pour le développement des petites entreprises ([www.sedonors.org/resources/item.asp?resourceid=1](http://www.sedonors.org/resources/item.asp?resourceid=1)). Pour la microfinance, voir les « principes clés » définis par le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (<http://cgap.org/keyprinciples.html>).
4. Levenstein, M.C. et V.Y. Suslow (2001), « Private International Cartels and their Effects on Developing Countries », document de référence pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2001* de la Banque mondiale.



## Avant-propos

*La promotion de la croissance pro pauvres, qui permet selon un rythme et des modalités propres d'améliorer l'aptitude des femmes et des hommes pauvres à participer à l'activité économique et à en bénéficier, devrait être un facteur décisif de mise en place de trajectoires de sortie durable de la pauvreté et, partant, d'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment, celui qui prévoit de réduire de moitié la proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. Depuis 2003, le Comité d'aide au développement (CAD), à travers son Réseau sur la réduction de la pauvreté (POVNET), a élaboré et diffusé les bonnes pratiques dans ce domaine.*

*Les lignes directrices du CAD sur la réduction de la pauvreté, publiées en 2001, ont mis en évidence la multiplicité des causes et des dimensions de la pauvreté et leurs interactions, qu'elles soient de nature économique, humaine, politique, socioculturelle ou touchant à la sécurité. Depuis, les priorités de POVNET ont consisté à définir les stratégies et les politiques conformes à la croissance pro pauvres dans les domaines du secteur privé, de l'agriculture et des infrastructures. POVNET a cherché à établir un consensus sur les fondements de la croissance pro pauvres, et a travaillé sur les récentes propositions relatives aux notions de risque et de vulnérabilité et sur « l'appréciation préalable de l'impact sur la pauvreté ».*

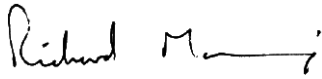
*L'insuffisance ou l'inadéquation des infrastructures économiques est l'un des obstacles majeurs à la croissance pro pauvres. Accroître les investissements d'infrastructure et optimiser la gestion et la maintenance des équipements sont des impératifs largement reconnus. Les infrastructures figurent désormais dans les priorités des politiques internationales de développement : elles ont été un des thèmes majeurs abordés lors du Sommet du Millénaire + 5 en septembre 2005, et ont été au centre des réflexions contenues dans le rapport de mars 2005 de la Commission pour l'Afrique. Les donateurs réévaluent la priorité à leur accorder dans leurs programmes.*

*D'importantes questions subsistent. Quelles normes retenir en termes de qualité et de conception pour assurer la pérennité des investissements ? Comment financer, gérer et faire perdurer les investissements d'infrastructure ? Comment maximiser la contribution des infrastructures à la croissance pro pauvres ? Comment s'assurer que ces investissements profitent aux pauvres ? Ces thèmes ont été abordés par le groupe de travail POVNET sur les infrastructures en s'appuyant sur l'expérience des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des pays partenaires, des acteurs du secteur privé et de la société civile. Après une revue critique des approches passées, le groupe de travail a retenu quatre principes devant guider l'action pour mettre les infrastructures au service de la lutte contre la pauvreté :*

- i) s'appuyer sur les stratégies définies par les pays partenaires pour coordonner l'aide ;*
- ii) renforcer l'impact des infrastructures sur les pauvres ;*
- iii) améliorer la gestion des équipements d'infrastructure pour atteindre des résultats durables ;*
- iv) accroître et démultiplier les sources de financement et leur efficacité.*

*Le présent rapport détaille ces principes directeurs et la manière dont ils s'appliquent aux différents secteurs d'infrastructure, à savoir les transports, l'énergie, les technologies de l'information et de la*

communication (TIC) et les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'irrigation. Ces principes et leurs conséquences devraient rencontrer un large consensus parmi les donateurs pour renforcer la contribution des infrastructures à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.



Richard Manning  
Président du CAD



James T. Smith  
Président du POVNET

Pour permettre à l'OCDE de réaliser ses objectifs, un certain nombre de comités spécialisés ont été créés. L'un de ceux-ci est le **Comité d'Aide au Développement**, dont les membres ont décidé, en commun, de parvenir à un accroissement du volume total des ressources mises à la disposition des pays en développement et d'en améliorer l'efficacité. À cette fin les membres examinent, ensemble et périodiquement, à la fois le volume et la nature de leurs contributions aux programmes d'aide, établis à titre bilatéral et multilatéral, et se consultent sur toutes les autres questions importantes de leur politique d'aide.

Les membres du Comité d'Aide au Développement sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Commission des Communautés européennes.

## Table des matières

<b>Sigles</b> .....	9
<b>Vers une croissance pro-pauvres : Déclaration de principe</b> .....	11

### Partie I

#### Messages clés

Chapitre 1. <b>Introduction</b> .....	19
Chapitre 2. <b>Faire reculer la pauvreté monétaire grâce à une croissance pro-pauvres</b> .....	25
Chapitre 3. <b>Agir sur les multiples dimensions de la pauvreté</b> .....	39
Chapitre 4. <b>La responsabilisation politique et le processus d'élaboration des politiques</b> .....	47
Chapitre 5. <b>Le rôle des donneurs</b> .....	55
<b>Bibliographie</b> .....	65

### Partie II

#### Le développement du secteur privé

<b>Messages clés</b> .....	69
<b>Aperçu général</b> .....	73

#### Notes relatives à quelques questions clés

Chapitre 6. <b>Élimination des obstacles à l'intégration dans l'économie formelle</b> ..	87
Chapitre 7. <b>Mettre en œuvre une politique de la concurrence dans les pays en développement</b> .....	97
Chapitre 8. <b>Encourager une réaction du côté de l'offre : Assistance technique et financière pour une croissance pro-pauvres</b> .....	107
Chapitre 9. <b>La contribution du secteur financier à l'instauration d'une croissance pro-pauvres</b> .....	117
Chapitre 10. <b>Faciliter l'accès des femmes au marché dans la perspective d'une croissance pro-pauvres</b> .....	129
Chapitre 11. <b>Instaurer un dialogue public-privé ouvert</b> .....	141

Partie III  
Agriculture

<b>Résumé</b> .....	155
Chapitre 12. <b>Les raisons d'un nouveau plan d'action pour l'agriculture</b> .....	161
Gros plan sur cinq mondes ruraux .....	173
Chapitre 13. <b>Accroître la productivité et améliorer l'accès aux marchés</b> .....	177
Gros plan sur l'Afrique subsaharienne .....	195
Chapitre 14. <b>Promouvoir la diversification des activités rémunératrices</b> .....	199
Gros plan sur les chaînes de valeur mondiales – Les petits producteurs ont-ils encore leur place? .....	212
Chapitre 15. <b>Réduire les risques et les vulnérabilités</b> .....	215
Gros plan sur des stratégies plus risquées mais plus prometteuses en termes de rendement .....	225
Chapitre 16. <b>Vers une mise en œuvre du nouveau plan d'action</b> .....	227
<b>Bibliographie</b> .....	243

Partie IV  
Les infrastructures

<b>Résumé</b> .....	249
Chapitre 17. <b>Développer et améliorer les infrastructures pour lutter contre la pauvreté</b> .....	257
Chapitre 18. <b>Les infrastructures au service de la pauvreté – Quatre principes directeurs</b> .....	265
Chapitre 19. <b>Application des principes directeurs dans l'aide sectorielle</b> .....	283
Chapitre 20. <b>Appliquer les principes directeurs aux pays ayant des besoins particuliers</b> .....	305
Chapitre 21. <b>Évaluer les effets des infrastructures sur la promotion d'une croissance pro-pauvres</b> .....	313
Chapitre 22. <b>Effectuer un suivi de l'application des principes directeurs</b> .....	317
Annexe IV.1. <b>L'équipe de projet InfraPoor</b> .....	319
Annexe IV.2. <b>Apports potentiels des infrastructures aux Objectifs du millénaire pour le développement</b> .....	321
Annexe IV.3. <b>Projets et bonnes pratiques en rapport avec les quatre principes directeurs</b> .....	323
<b>Bibliographie</b> .....	339

## Partie V

**Vers une croissance pro-pauvres :  
L'appréciation préalable de l'impact sur la pauvreté**

<b>Résumé</b> .....	347
Chapitre 23. <b>Raison d'être de l'évaluation ex ante d'impact sur la pauvreté</b> .....	349
Chapitre 24. <b>Comment conduire une évaluation ex ante d'impact sur la pauvreté</b> ..	357
Chapitre 25. <b>Adapter les informations demandées aux donneurs à la nature de l'impact souhaité</b> .....	365
Chapitre 26. <b>Comment appuyer la mise en œuvre et le suivi des évaluations ex ante d'impact sur la pauvreté</b> .....	367
<b>Bibliographie</b> .....	369

**Encadrés**

1.1. Outils d'analyse de l'interaction entre croissance, inégalités et pauvreté monétaire. ....	22
2.1. Développement du secteur privé .....	27
2.2. Les infrastructures, un moyen de promouvoir une croissance pro-pauvres ..	30
2.3. Agriculture .....	31
2.4. Les marchés financiers .....	36
3.1. Analyse de l'impact des activités en faveur du développement. ....	44
4.1. Le dialogue en tant qu'instrument d'une réforme des politiques pro-pauvres .....	50
5.1. Promouvoir une croissance pro-pauvres : Quelques exemples d'évolution des approches adoptées et des mesures à envisager .....	61
11.1. La TVA en Tanzanie : Exemples d'un DPP qui n'a pas tenu compte des répercussions que pourrait entraîner un nouveau régime pour les entrepreneurs pauvres. ....	148
12.1. La féminisation de l'agriculture au Cambodge .....	164
12.2. Définition de l'agriculture .....	164
12.3. Dans quelle mesure l'amélioration de la productivité du secteur agricole peut-elle contribuer à faire reculer la pauvreté ? .....	166
12.4. Les nouveautés du plan d'action proposé .....	170
13.1. Pourquoi faut-il se soucier de l'avenir des petits exploitants agricoles? .....	181
13.2. Un nouveau cadre centré sur les petits producteurs pour l'investissement dans la science et la technologie .....	184
13.3. Protéger les droits de propriété et les titres fonciers des femmes .....	187
13.4. Une administration foncière pro-pauvres .....	187
13.5. Subventionnements judiciaires .....	192
14.1. En Chine, les hommes vont vers les villes tandis que les femmes vivent encore sur les exploitations agricoles. ....	208
14.2. Pourquoi préfère-t-on la mobilité temporaire? .....	208
15.1. Le cadre de gestion des risques sociaux de la Banque mondiale .....	219
15.2. Éthiopie : l'assurance contre les intempéries .....	222
16.1. Les mesures spécifiquement agricoles et en faveur de l'agriculture .....	230
16.2. Le programme sur l'efficacité de l'aide. ....	233

**Tableaux**

15.1. Les risques des cinq mondes ruraux .....	223
22.1. Propositions d'indicateurs aux fins du contrôle de l'application des principes directeurs .....	318
24.1. Circuits de transmission et résultats pour les groupes cibles .....	361
24.2. Résultats par groupes de parties prenantes .....	362
24.3. Impacts globaux au regard des OMD, de la Déclaration du millénaire et/ou d'autres objectifs stratégiques .....	363

**Graphiques**

1.1. Représentation schématique des multiples dimensions de la pauvreté .....	20
1.2. Quelques courbes d'incidence de la croissance .....	22
11.1. Cadre pour un dialogue public-privé .....	145
14.1. Trois sphères de possibilités de moyens d'existence diversifiés pour les ménages agricoles .....	201
14.2. Composition du revenu total, par profil de revenu : Tanzanie .....	203
15.1. Deux profils (haut et bas) de revenu .....	225
17.1. Les infrastructures peuvent stimuler et mieux répartir la croissance, et réduire la pauvreté .....	259
17.2. L'aide bilatérale en faveur des infrastructures a fortement diminué. ....	260
17.3. La baisse des investissements des donateurs dans les infrastructures a touché tous les secteurs .....	260
17.4. Les aides bilatérales pour les projets d'infrastructure ne sont que rarement destinées aux régions qui en ont le plus besoin .....	261
17.5. Les investissements d'infrastructure avec participation du secteur privé ont partout diminué, et n'ont jamais démarré dans certaines régions .....	262
17.6. Les dépenses publiques consacrées aux infrastructures ont fortement diminué en Afrique (en % du PIB) .....	262
23.1. Cadre analytique de l'évaluation <i>ex ante</i> d'impact sur la pauvreté .....	355

## Sigles

<b>ACDI</b>	Agence canadienne de développement international
<b>Adi</b>	<i>Aguas del Illimani</i>
<b>ADP</b>	Assistance publique pour le développement
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>AKFED*</b>	Réseau de l'Aga Khan pour le développement
<b>APD</b>	Assistance publique pour le développement
<b>ASDI</b>	Agence suédoise de coopération internationale
<b>BAD</b>	Banque asiatique de développement
<b>BMZ</b>	<i>Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung</i>
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement (OCDE)
<b>CDMT</b>	Cadres de dépenses à moyen terme
<b>CEPA</b>	<i>Comision Ejecutiva Portuaria Autonoma</i>
<b>CET</b>	Construction-exploitation-transfert
<b>CIC</b>	Courbe de l'incidence de la croissance
<b>GLT</b>	Construction-location-transfert
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
<b>CPET</b>	Construction-propriété-exploitation-transfert
<b>CSLP</b>	Cadres stratégiques officiels de lutte contre la pauvreté
<b>GUTS</b>	<i>Consumer Unity and Trust Society</i>
<b>DCI*</b>	Agence irlandaise de développement et de coopération
<b>DFID*</b>	Département britannique pour le développement international
<b>DPP</b>	Dialogue public-privé
<b>DSP</b>	Développement du secteur privé
<b>ESSD*</b>	Réseau du développement écologiquement et socialement durable
<b>FAO*</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FMI</b>	Fond monétaire international
<b>GENDERNET</b>	Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (OCDE)
<b>GTZ*</b>	Agence allemande de coopération technique
<b>IDA*</b>	Association internationale de développement
<b>IDE</b>	Investissement direct étranger
<b>IICA</b>	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
<b>InfraPoor</b>	Équipe de projet sur les infrastructures du Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (OCDE)
<b>JBIC*</b>	Banque japonaise de coopération internationale
<b>JICA*</b>	Agence japonaise de coopération internationale
<b>KfW*</b>	Banque allemande de développement
<b>MERCOSUR</b>	<i>Mercado Común del Sur</i>
<b>MPME</b>	Micro, petites et moyennes entreprises

<b>NEPAD*</b>	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>NORAD*</b>	Agence norvégienne de coopération pour le développement
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONUDI</b>	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
<b>OSC</b>	Organisations de la société civile
<b>OSP</b>	Organisation du secteur privé
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PIDG*</b>	Groupe de développement d'infrastructures privées
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>POVNET</b>	Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (OCDE)
<b>PPI</b>	Programme public d'investissements
<b>PPP</b>	Partenariats public-privé
<b>PPTE</b>	Pays pauvres très endettés
<b>PSIA*</b>	Analyses d'impact sur la pauvreté et le social
<b>REB*</b>	Conseil pour l'électrification des zones rurales
<b>RIC</b>	Réseau international de la concurrence
<b>Seco*</b>	Secrétariat d'État à l'économie (Suisse)
<b>SFI</b>	Société financière internationale
<b>SLP</b>	Stratégie de lutte contre la pauvreté
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine
<b>USAID*</b>	Agence des États-Unis pour le développement international

\* Sigle d'origine.



## Vers une croissance pro-pauvres : Déclaration de principe

Des Lignes directrices sur la réduction de la pauvreté adoptées par le CAD en 2001, il ressort que la pauvreté a des causes et des dimensions multiples et étroitement liées entre elles (d'ordre économique, humain, politique, et socioculturel, et touchant à la sécurité). Les présentes orientations à l'intention des donateurs sont centrées sur un aspect particulier de ce tout – à savoir le rôle d'une croissance pro-pauvres dans la lutte contre la pauvreté monétaire. De ce fait, elle met l'accent sur les liens entre la dimension économique et les autres facettes de la pauvreté et sur la façon dont les politiques visant à instaurer une croissance pro-pauvres et celles suivies dans d'autres domaines doivent interagir de manière à induire conjointement un recul majeur et durable de la pauvreté.

Les trois messages essentiels qui se dégagent des travaux sur le sujet sont les suivants :

- Pour être rapide et soutenue, la réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur une croissance pro-pauvres, c'est-à-dire une croissance dont le rythme et les modalités améliorent l'aptitude des pauvres, hommes et femmes, à participer à l'activité économique et à en tirer avantage. Il est donc indispensable que des mesures soient prises pour influencer tout à la fois sur le rythme de la croissance économique et ses modalités, autrement dit la mesure dans laquelle les pauvres y sont associés, en qualité d'agents comme de bénéficiaires, sont étroitement liés et jouent un rôle décisif pour l'obtention d'un recul durable et conséquent de la pauvreté.
- Les mesures destinées à agir sur chacun des multiples aspects de la pauvreté, y compris dans ses dimensions transversales que sont l'égalité homme-femme et l'environnement, se renforcent mutuellement et doivent aller de pair. Les progrès accomplis sur un front seront d'autant plus rapides que des avancées auront été obtenues dans d'autres domaines. En matière de lutte contre la pauvreté, la notion de dichotomie entre les divers domaines d'intervention des pouvoirs publics ne s'applique pas. Des choix sont certes indispensables, mais ils peuvent être mieux gérés.
- Donner aux pauvres des moyens d'action est essentiel pour que voient le jour les politiques et les investissements voulus pour instaurer une croissance pro-pauvres et remédier aux multiples facettes de la pauvreté. Pour qu'il en aille ainsi, il faut un État et des processus de décision ouverts, transparents et sensibles aux intérêts des pauvres. Les politiques et les ressources doivent être mises au service de l'élargissement des possibilités d'activité économique des pauvres.

Dans l'application des orientations destinées à assurer que l'aide favorise et facilite l'instauration d'une croissance pro-pauvres, les donateurs devront garder à l'esprit le fait

que les pauvres ne constituent pas un groupe homogène, que le contexte diffère considérablement d'un pays à l'autre et que la mise en œuvre des politiques doit s'appuyer sur une meilleure connaissance des pauvres et de leurs stratégies de survie. Promouvoir une croissance pro-pauvres nécessite que les choix stratégiques soient guidés par une évaluation de l'impact des diverses options possibles sur le revenu et le patrimoine des pauvres.

***Pour être rapide et soutenue, la réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur une croissance pro-pauvres, c'est-à-dire sur une croissance dont le rythme et les modalités améliorent l'aptitude des pauvres, hommes et femmes, à participer à l'activité économique et à en tirer avantage.***

- i) **Le rythme et la structure de la croissance sont déterminants pour obtenir un recul durable et conséquent de la pauvreté.** La croissance économique est une condition essentielle au reflux de la pauvreté monétaire, et elle en est souvent aussi le principal vecteur. Pour que la croissance soit rapide et soutenue, elle doit être à large assise et englober l'ensemble des secteurs et des régions sans laisser de côté la fraction considérable de la population active que constituent les hommes et les femmes pauvres. Le rythme et la structure de la croissance sont interdépendants et ces deux aspects doivent donc être traités simultanément. Les mesures prises pour stimuler la croissance, et notamment garantir la stabilité macro-économique, la qualité des institutions, une gouvernance démocratique et efficace et un climat propice à l'investissement, doivent rehausser l'incitation des pauvres à trouver un emploi ou à créer leur propre entreprise ainsi que leurs possibilités et leur capacité de le faire, de telle sorte que ces derniers soient étroitement associés à la croissance économique.
- ii) **Une structure de croissance pro-pauvres augmente l'effet de la croissance sur la diminution de la pauvreté.** La pauvreté monétaire connaît des évolutions très différentes dans des pays en développement affichant pourtant des taux de croissance économique similaires, situation qui s'explique en partie par la disparité des conditions initiales et en partie par la mesure dans laquelle la croissance intervient dans des secteurs où les pauvres ont une activité économique et dans des régions où ils vivent. Les pouvoirs publics doivent créer des conditions propices à la participation des pauvres au processus de croissance et lever les obstacles qui s'y opposent, par exemple en facilitant l'accès à la terre, au travail et aux marchés de capitaux et en investissant dans les services sociaux de base, la protection sociale et les infrastructures. Les pauvres étant souvent largement tributaires des ressources naturelles pour leur subsistance, toute stratégie visant à promouvoir une croissance pro-pauvres se doit aussi d'intégrer des mesures de préservation de l'environnement.
- iii) **L'ampleur des inégalités intervient également.** Les inégalités au regard de la détention d'actifs et des perspectives d'avenir amoindrissent la capacité des pauvres de participer et de contribuer à la croissance. Lorsque les inégalités de revenu sont élevées et se creusent, la croissance a moins d'impact sur le recul de la pauvreté à taux égal, et la stabilité politique et la cohésion sociale indispensables à une croissance durable en pâtissent. Les inégalités entre les hommes et les femmes sont un aspect particulièrement important de cette question. Les femmes rencontrent des obstacles particuliers pour ce qui est des actifs, de l'accès et de la participation au processus de croissance, ce qui a de graves conséquences sur la possibilité de mettre la croissance au service des pauvres. L'expérience montre que l'aggravation des inégalités n'est pas une

conséquence inéluctable du processus de croissance à condition que soient associées des mesures axées sur la croissance et les objectifs de redistribution, et aussi sur l'autonomisation et les disparités fondées sur le sexe ou d'autres critères (race, caste, handicap, religion).

- iv) La vulnérabilité des pauvres face au risque et l'absence de protection sociale réduisent le rythme de la croissance et sa contribution au recul de la pauvreté. Les pauvres évitent souvent les options risquées, même si elles peuvent être plus payantes, en raison de leur vulnérabilité. En outre, la victoire sur la pauvreté ne doit jamais être regardée comme acquise : beaucoup de ceux qui réussissent à s'en sortir retombent dans la pauvreté parce que des chocs dus à la main de l'homme ou à des catastrophes naturelles provoquent une dégradation des actifs mêmes dont ils ont besoin pour échapper à la pauvreté. Des mesures de prévention, d'atténuation et de correction des facteurs de risque et de vulnérabilité, y compris par la mise en place de dispositifs efficaces de protection sociale et d'instruments fondés sur les mécanismes du marché, sont de nature à améliorer à la fois la structure et le rythme de la croissance et constituent un investissement efficace par rapport à son coût pour l'instauration d'une croissance pro-pauvres.
- v) **Il faut traiter les causes des défaillances des marchés et en améliorer l'accès.** Le bon fonctionnement des marchés est important pour instaurer une croissance pro-pauvres. Les défaillances des marchés nuisent de façon disproportionnée aux pauvres qui se trouvent souvent dans un rapport de forces défavorable sur les marchés. Les pouvoirs publics doivent s'appliquer à améliorer le fonctionnement des marchés dont dépend la survie des pauvres. Les mesures prises à cet effet doivent être soigneusement conçues, faute de quoi une défaillance des marchés risque de se transformer en défaillance de l'appareil d'État. Les politiques destinées à remédier aux défaillances des marchés doivent être accompagnées de dispositions visant à améliorer la capacité des pauvres d'exercer une activité économique.

***En matière de lutte contre la pauvreté, la notion de dichotomie entre les divers domaines d'intervention des pouvoirs publics ne s'applique pas. Des choix sont certes indispensables, mais ils peuvent être mieux gérés.***

- i) **Les mesures destinées à agir sur chacun des multiples aspects de la pauvreté doivent aller de pair.** La pauvreté a de multiples facettes. La croissance sera d'autant plus pro-pauvres que des avancées seront obtenues sur des fronts autres que la dimension monétaire de la pauvreté. Des politiques plus efficaces nécessitent une meilleure compréhension de ces interactions. Croire qu'il y a dichotomie (entre politiques économiques et politiques sociales, par exemple) risque de conduire à l'erreur. Le rythme et la structure de la croissance sont influencés par des facteurs très divers et ont des conséquences dans tout un éventail de domaines, et tous ces éléments se nourrissent (ou s'affaiblissent) les uns les autres. Les progrès accomplis sur le front de l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) relatif à la pauvreté monétaire facilitent les progrès concernant d'autres OMD et *vice versa*.
- ii) **Il reste encore des arbitrages à opérer, mais ils peuvent être mieux gérés.** Les décideurs doivent éviter de prendre des mesures ne s'attaquant qu'à un seul aspect de la pauvreté et négligeant les autres. Autant que possible, les mesures prises doivent être complémentaires et non se compenser. Un ordonnancement des interventions et des investissements peut faciliter la gestion des arbitrages. Les choix stratégiques

doivent s'appuyer sur une connaissance des contraintes incontournables, dérivée de l'analyse des évolutions passées de la croissance, de la pauvreté et des inégalités ainsi que d'appréciations préalables de l'impact sur la pauvreté. L'aptitude des institutions à gérer les arbitrages est capitale pour l'obtention de résultats favorables aux pauvres.

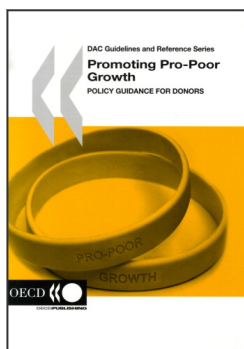
**Pour que des politiques propices à une croissance pro-pauvres puissent voir le jour, il faut que les pauvres disposent des informations et des moyens nécessaires pour s'associer au processus d'élaboration des politiques afin que celui-ci tienne compte de leurs intérêts.**

- i) Les pauvres doivent participer au processus de réforme des politiques qu'appelle toute stratégie de lutte contre la pauvreté (SLP), et l'influencer. Des mesures doivent être prises pour permettre aux pauvres, femmes et hommes, de se faire entendre et d'exercer une influence de telle sorte que les politiques soient fondées sur l'observation des faits et non guidées par d'étroits intérêts acquis.
- ii) **Un appareil d'État fonctionnant correctement est essentiel pour répondre aux besoins des pauvres.** Pour être efficaces, les stratégies de promotion d'une croissance pro-pauvres doivent intégrer des réformes des politiques et des institutions tendant à rendre l'État, dans toutes ses dimensions, davantage comptable des intérêts des pauvres. L'État doit offrir à tous les niveaux une plateforme pour un dialogue structuré, entre les acteurs publics et privés, y compris la société civile et le secteur privé, qui se trouvent souvent marginalisés. Il doit mettre en place les dispositifs d'incitation, l'environnement général et les cadres d'action et de planification requis afin de tenir davantage compte des besoins des pauvres.
- iii) Des réformes pro-pauvres nécessiteront vraisemblablement une modification de l'équilibre politique existant entre les intérêts différents des divers segments de la société. Cela passe par une meilleure compréhension de l'économie politique, des rapports de forces et des moteurs de changement, et par la mise en place de mécanismes formels et transparents de prise de décision, un affermissement de la demande de changements pro-pauvres et un renforcement de la capacité de l'État de répondre à cette demande.

**Côté donateurs, l'objectif de croissance pro-pauvres appelle un changement de comportement, et une action, même renforcée, s'inscrivant dans la continuité du passé n'y suffira pas.**

- i) **Les donateurs doivent centrer leurs efforts sur le soutien des processus internes.** Des stratégies propices à l'instauration d'une croissance pro-pauvres ne peuvent être le fruit que de processus internes, associant les pauvres et se fondant sur une analyse de la situation nationale. Les donateurs doivent appuyer l'émergence et le renforcement de dispositifs formels et transparents qui tiennent compte des intérêts des pauvres et inscrire dans ce cadre leur dialogue sur les politiques à suivre. Ils doivent encourager l'adoption de mesures concourant à donner aux pauvres des moyens d'exercer une influence au sein de ces dispositifs et à renforcer les capacités d'analyse au niveau des pays, notamment pour ce qui est de l'évaluation d'impact sur la pauvreté.
- ii) **L'aide des donateurs doit être souple et adaptée à la situation des pays.** Le type de soutien apporté doit être adapté en fonction du niveau de développement, de l'environnement stratégique et de la manière dont fonctionne l'appareil d'État. Les donateurs doivent tenir compte des besoins particuliers des pays à l'État fragile ou en faillite, question sur laquelle un approfondissement des recherches s'impose.

- iii) Inscrire dans une optique de lutte contre la pauvreté l'action engagée dans certains secteurs importants pour une croissance pro-pauvres, comme le développement du secteur privé, l'agriculture, les infrastructures et les facteurs de risque et de vulnérabilité, nécessite une remise à plat des priorités des donateurs. L'importance de ces secteurs pour le rythme et la structure de la croissance a été sous-estimée. De nouvelles approches propres à renforcer les contributions du secteur privé, de l'agriculture et des infrastructures ont été mises au point par le CAD. Des travaux sont en cours sur les facteurs de risque et de vulnérabilité, la protection sociale et la sécurité humaine.
- iv) Les donateurs doivent renforcer leurs capacités organisationnelles afin de se mettre à même de promouvoir efficacement une croissance pro-pauvres, placée sous la conduite des pays partenaires. Ils doivent mettre en place des dispositifs de soutien et d'incitation appropriés à l'intention du personnel de terrain et créer à l'échelon local des équipes multidisciplinaires conjointes dotées des moyens requis pour négocier, coordonner et mettre en œuvre les programmes. Les mesures prises récemment dans ce sens dans plusieurs pays partenaires doivent être étendues à d'autres pays.



Extrait de :  
**Promoting Pro-Poor Growth**  
Policy Guidance for Donors

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264024786-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2008), « Messages clés - Aperçu général », dans *Promoting Pro-Poor Growth : Policy Guidance for Donors*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264024809-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).